

DIPLÔME DE SCIENCES PO STRASBOURG

3^{ème} ANNÉE - 2020/2021

- **Première étape**

Un courrier vous sera envoyé courant juillet. Celui-ci vous indiquera :

- Le montant de vos droits d'inscription, calculé à partir de l'(des) avis fiscal(-aux) de votre foyer de rattachement et des autres documents justificatifs (le cas échéant).
- Les modalités d'inscription administrative (informations et pièces à fournir, délais...)

- **Seconde étape**

Les inscriptions administratives seront effectuées par le Bureau des Admissions et des Inscriptions après réception et vérification des pièces demandées.

Le certificat de scolarité et la quittance des droits d'inscription seront téléchargeables sur votre compte ERNEST une fois votre inscription finalisée, dans la rubrique : « Mes études > Scolarité > Certificats et documents de Scolarité ».

Le Bureau des Admissions et des Inscriptions de Sciences Po Strasbourg est fermé du 24 juillet au 23 août 2020 inclus.